

# Macron a versé des millions d'aides publiques aux actionnaires des entreprises du CAC 40 !

écrit par Christine Tasin | 22 avril 2022



**SPECIAL 23 AVRIL PARU LE 22 AU SOIR**

Le patron de BlackRock France promu officier de la Légion d'honneur : une distinction qui interroge



**SPECIAL 23 AVRIL PARU LE 22 AU SOIR**

**Le patron de BlackRock France promu officier de la Légion d'honneur : une distinction qui interroge**

*Article destiné à la journée du 23 avril, mis en ligne le 22 au soir pour respecter la « trêve électorale ».*

*Pinault augmenté de 12 millions d'euros en pleine crise Covid en 2020... alors qu'il y a eu pléthore de licenciements au sein des grandes entreprises du CAC 40 !*

En pleine pandémie et alors que 100% de ses membres touchent des aides publiques liées au Covid-19, **le CAC 40 réussit l'incroyable performance de verser près de 51 milliards d'euros à ses actionnaires (+22%), soit l'équivalent de 140% des profits qu'il a réalisés en 2020.** BlackRock et les grandes familles capitalistes françaises en sont les grands bénéficiaires», peut-on lire en préambule du dernier rapport de l'Observatoire des multinationales, créé en 2013 par l'association Alter-médias. De l'argent public qui finit dans la poche des actionnaires ? Ainsi, bien que présenté comme «un bouclier anti-licenciement» lors de sa mise

en place par l'exécutif, le dispositif d'aide au chômage partiel n'en figure pas moins **parmi les mesures étatiques qui auraient permis à des membres du CAC 40 de gâter leurs actionnaires.**

Ce dispositif semble avoir été largement utilisé par les grands groupes et leurs filiales (66% des montants). [...] **Le recours au chômage partiel n'est assorti d'aucune condition sur le versement de dividendes. Aucune information détaillée n'a été rendue publique par le ministère du Travail.** En recoupant les informations de la presse régionale ou spécialisée, des sources syndicales et les rares informations publiques, **il est possible d'affirmer qu'au moins 27 groupes du CAC 40 ont bénéficié du dispositif du chômage partiel.** Sur ces 27 groupes, 16 ont versé un dividende en 2020 et 22 en 2021, soit plus de 80%. **Des allégations de fraude au chômage partiel ont été formulées vis-à-vis de filiales d'au moins trois groupes du CAC 40 : Atos, Bouygues et Vinci**», peut-on notamment lire dans la partie du rapport consacrée aux aides du gouvernement pour le chômage partiel.

Le document nous apprend par ailleurs que les entreprises du CAC 40 ont globalement reversé aux actionnaires l'équivalent de 100 % de leurs profits avant de «puise[r] dans leur trésorerie pour verser les 40% restants». Le constat n'est pas sans rappeler la fermeté initialement affichée par le ministre français de l'Economie au sujet des prêts garantis par l'Etat (PGE). A l'antenne d'Europe 1, Bruno Le Maire avait notamment déclaré en avril 2020 : *«Je ne signerai aucun prêt garanti par l'Etat pour une entreprise qui verserait des dividendes à ses actionnaires.»* Le CAC 40 a une préférence de court terme pour la rémunération des actionnaires. Dans son récent rapport, l'Observatoire des multinationales se montre quant à lui critique quant aux conditions d'éligibilité aux PGE. Il dénonce notamment «des conditionnalités qui n'en sont pas vraiment».

**On apprend aussi que le dispositif n'a pas empêché 11 des**

**14 grands groupes français qui en ont bénéficié d'avoir procédé à des suppressions d'emplois sur la période 2020-2021. «Le CAC 40 a une préférence de court terme pour la rémunération des actionnaires au détriment d'investissements, de rémunération des salariés, de décarbonation du système productif»,** a notamment constaté l'économiste Maxime Combes, qui a participé à la rédaction du rapport, lors d'une interview accordée au média en ligne Blast. Fait notable, comme le souligne Maxime Combes dans cet entretien, **les actionnaires du CAC 40 correspondent majoritairement à des «grandes familles du capitalisme français» connues sous les noms d'Arnault, Bettencourt ou encore Pinault,** alors que les petits porteurs représenteraient de leur côté moins de 10% de cet actionnariat.

Un document de l'Observatoire des multinationales révèle donc un contraste significatif entre l'utilisation faite, par certains grands groupes français, des aides publiques dont ils ont bénéficié (plan de relance, fonds de soutien, aides au chômage partiel ou encore prêts garantis par l'Etat), et les difficultés globales auxquelles reste confronté le reste de l'économie nationale, que sont les PME, les petits commerces mais aussi les services publics.

Aussi et surtout, le document pointe le fait qu'**une partie significative des aides étatiques ont été distribuées à des grands groupes «sans conditionnalité sociale, écologique et fiscale».** **Des PDG augmentés en pleine crise**

Autre thématique évoquée dans le rapport : **l'augmentation de la rémunération de plusieurs PDG du CAC 40,** en dépit du contexte global. «Loin des 25% recommandés par l'AFEP, les PDG [du CAC 40] ont réduit leur rémunération de 8,1% en moyenne. Dix d'entre eux n'ont pris aucune initiative en la matière, et sept ont même augmenté leur rémunération en 2020 malgré la pandémie», résume l'Observatoire des multinationales, affirmant que **certains de ces grands patrons avaient «délibérément cherché à cacher leur niveau réel de**

rémunération». Prenant l'exemple du PDG du groupe de luxe Kering, l'observatoire explique qu'à première vue sa rémunération globale a atteint sept millions d'euros en 2020 mais qu'en se penchant sur les notes de bas de page, on découvre que François-Henri Pinault a vu sa rémunération augmenter de 12 millions d'euros sur cette période. «Le versement effectif a été repoussé à 2021 pour ne pas faire tache», précisent les auteurs du document. Compte tenu des vagues de licenciements annoncées simultanément à la crise sanitaire au sein des grandes entreprises opérant en France, le rapport se montre très critique vis-à-vis de l'engagement de l'Etat français en faveur du système productif national. *«Tout sera mis en œuvre pour protéger nos salariés et nos entreprises, quoi qu'il en coûte»*, avait notamment déclaré le président de la République lors de son adresse aux Français du 12 mars 2020. Un engagement remis en question par nombre de ses détracteurs, qui dénoncent régulièrement une proximité entre Emmanuel Macron et les piliers du capitalisme français. La critique ne date pas d'hier, et s'est révélée particulièrement intense à la faveur de certains mouvements sociaux, comme celui des Gilets jaunes ou encore durant des manifestations d'avocats, magistrats et greffiers, comme en témoigne l'image en couverture de cet article. A l'occasion du premier anniversaire de son mandat présidentiel déjà, Emmanuel Macron avait vivement réagi à une incise du journaliste Jean-Jacques Bourdin qui avait évoqué les pratiques fiscales de son «ami» Bernard Arnault. *«De là où je suis, je n'ai pas d'ami, les insinuations dans la vie, c'est pas une bonne chose !»*, avait alors rétorqué le chef de l'Etat.

En savoir plus sur RT France :  
<https://fra.mobileapiru.com/economie/87126-cac-40-a-t-il-fait-profiter-actionnaires-aides-publiques-liees-covid-19>